



SYNDICAT
DES EMPLOYÉ(E)S
DE L'ETS

Représentants syndicaux
au comité de négociation

Tyna Bériault



Professionnelle à l'ETS depuis septembre 2000, j'occupe présentement le poste de coordonnatrice régionale au service de l'enseignement coopératif. J'ai de bonnes connaissances en relations de travail grâce à ma formation en gestion des ressources humaines ainsi que ma formation de 2^e cycle en gestion et développement des organisations. Au SEETS, je me suis impliquée durant quelque temps sur le comité d'équité salariale, et suis actuellement responsable de l'accueil et de l'intégration des nouveaux employés à l'ETS et représentante syndicale sur le comité de perfectionnement où j'ai la responsabilité de traiter les demandes de perfectionnement des employés, d'organiser des activités de formation collective et des conférences midi. Par ailleurs, ma formation en relation d'aide et counseling m'a incitée à assumer le rôle de déléguée sociale pour aider et soutenir les employés. Je considère la mobilisation comme un élément fondamental de la force syndicale et m'applique quotidiennement à faire connaître le syndicat, son rôle et ses responsabilités au sein de l'École.

Christine Labonville



Entrée à l'ETS dans la classe Bureau en 1998, j'occupe présentement le poste de technicienne en communication au Bureau du Fonds de développement et du Réseau ÉTS. Je possède une formation universitaire en psychologie et en communication qui m'a incitée à m'impliquer au sein du SEETS, d'abord au sein du comité de perfectionnement en 2010, puis comme représentante des employés de soutien au C.A. de l'École depuis 2013, et responsable de l'information depuis mars 2014. Motivée par un profond désir d'aider et de m'impliquer auprès des autres, j'ai la volonté que tous soyons reconnu et considéré à notre juste valeur.

Gaston Dumas

Embauché à l'ETS en janvier 1991 et faisant partie du groupe Bureau, j'ai occupé les fonctions syndicales suivantes : délégué syndical, comité de griefs, comité d'évaluation, comité d'équité salariale, membre du bureau exécutif pendant plusieurs années, comité de négociation pour le renouvellement des conventions en 1998 (signature en mars 1999) ainsi qu'en 2000 (signature en mai 2002). Ma vision est que, collectivement, lorsque nous entreprenons de renouveler notre convention collective, notre seul but doit être d'améliorer les conditions de travail de toutes les personnes salariées.